



## PROCES -VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 12 octobre 2018

**Présents:** AMARANTHE-HORTH Armide, BAFU Marcel, CLAU Gilles, DEDE Dominique, ELINA Raymond, GOLITIN Emané, HELENE Michel, JEAN-MARIE Stève, LAMA Bernard, MONTGENIE Richard, MIJDT Alain, NELSON Antoine, VICTORIN Thierry.

**Absents excusés:** DUMETZ Gérard, LONG Rina, SARMENTO RAMOS Emilio, SIMEON Michel, TORVIC Fabrice.

Le président Marcel BAFU ouvre la séance à 19h25.

### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 07 septembre 2018

Validé à la majorité des membres présents.

### 2. Validation des décisions prises en réunion de Bureau du 28 septembre 2018

Validé à la majorité des membres présents.

### 3. Convention de la Coupe de la CTG 2018/2019

Ajourné.

### 4. Programmation du 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France

**LE COMITE DIRECTEUR,**

*A l'unanimité des membres présents,*

**DECIDE** de valider la programmation du 6<sup>ème</sup> tour de Coupe de France au stade Georges Chaumet (*sous réserve de l'obtention de la mairie de Cayenne*):

16h : ASC AGOUADO –ASC ETOILE DE MATOURY

19h30 : US SINNAMARY – US MATOURY

Le prix d'entrée est fixé à 10 €.

**LE COMITE DIRECTEUR**

**DEMANDE** au secrétaire général de tout mettre en œuvre pour la promotion de ce 6<sup>ème</sup> tour de coupe de France.

### 5. Validation du chef de délégation de la LFG dans le cadre du 7<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France

**LE COMITE DIRECTEUR,**

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**DE DESIGNER** Richard MONTGENIE en tant que chef de délégation de la ligue au 7<sup>ème</sup> tour de Coupe de France.

La délégation sera composée de 22 personnes dont 20 du club qualifié, 1 arbitre et 1 chef de délégation.

Le déplacement est prévu comme suit :

- ALLER → Départ de Cayenne le lundi 12 novembre 2017 à 19h00
- RETOUR → Départ de Paris Ouest le lundi 19 novembre 2017 à 11h00.

La délégation sera hébergée au CNF de Clairefontaine.

## 6. Validation des joueurs retenus pour la MLS

### LE COMITE DIRECTEUR

**DECIDE** de valider la participation, à la détection de la Major League Soccer, des joueurs suivants :

- VILSAINT Félicien (Kourou Football Club)
- ADAM Dylan (Etoile de Matoury)

Le déplacement est prévu à la BARBADE du 22 au 25 octobre 2018.

## 7. Validation des phases finales des championnats de jeunes

**CONFORMEMENT** à l'article 65 des règlements sportifs généraux et du règlement du championnat U13,

### LE COMITE DIRECTEUR

*A l'unanimité des membres présents,*

**DECIDE** de la forme de la compétition finale des championnats U13, U15, U17 et U19 comme suit:

PHASE	CATEGORIES	TERRAIN	EQUIPE 1	EQUIPE 2
DEMI-FINALES	U13	<i>A déterminer</i>	Vainqueur du match 1 <sup>ER</sup> poule CENTRE / 1 <sup>ER</sup> poule CENTRE-EST	1 <sup>ER</sup> poule EST
			1 <sup>ER</sup> poule CENTRE-OUEST	1 <sup>ER</sup> poule OUEST
DEMI-FINALES	U15	<i>A déterminer</i>	1 <sup>ER</sup> poule CENTRE	1 <sup>ER</sup> poule EST
		<i>A déterminer</i>	1 <sup>ER</sup> poule CENTRE-OUEST	1 <sup>ER</sup> poule OUEST
DEMI-FINALES	U17	<i>A déterminer</i>	1 <sup>ER</sup> poule CENTRE	1 <sup>ER</sup> poule EST
		<i>A déterminer</i>	1 <sup>ER</sup> poule CENTRE-OUEST	1 <sup>ER</sup> poule OUEST
DEMI-FINALES	U19	<i>A déterminer</i>	1 <sup>ER</sup> poule CENTRE-EST	1 <sup>ER</sup> poule CENTRE-OUEST
		<b>OUEST</b>	1 <sup>ER</sup> poule OUEST	2 <sup>E</sup> poule CENTRE-EST

## 8. Validation du nombre de joueurs de la catégorie U20 évoluant dans le championnat U19

Par application de l'article 153 alinéa 2 des Règlements Généraux de la F.F.F,

### LE COMITE DIRECTEUR,

*A l'unanimité des membres présents,*

**DECIDE** de fixer à cinq (5) le nombre de joueurs U20 (*nés en 1999*) pouvant être inscrits sur la feuille de match pour participer aux compétitions de la catégorie d'âge U19 pour la saison 2018-2019.

## 9. Validation des responsables de la sélection U13, U15, U17 et U19

Sur proposition de l'Equipe Technique Régionale,

### LE COMITE DIRECTEUR,

*A l'unanimité des membres présents,*

**DECIDE** de valider la liste des cadres techniques chargés des sélections régionales dans chaque catégorie :

### LE COMITE DIRECTEUR

**DECIDE** de l'encadrement des sélections comme suit :

CATEGORIES	TECHNICIENS
<b>U13</b>	ADAM Christophe

	GRATIEN Henrik
<b>U14</b>	TODIBO Jean-René
	SEVERIN Philippe
	CHEUNG-A-LONG Kévin
<b>U15</b>	CONTOUT Hubert
	DESMANGLES Marvin
<b>U17</b>	LUKALI Francis
	NOLE Fritz
<b>U19/U23</b>	COUMBA Antoine
	PULVAL DADY Daniel
<b>FEMININES</b>	KABEL Catherine
	VALERE SARROUCO
	MACINTOCH Christina
<b>U15F</b>	GLORIE Jean-Claude
	CAVALCANTE Débora
<b>Futsal séniors</b>	LOUBIDIKA Thierry
	GUINNGUINCOIN
<b>U21 Futsal</b>	PINDARD Georges
	DANGLADES Alain

### 10. Inter ligues U16

Le DTR, Hubert CONTOUT informe les membres du Comité Directeur de l'organisation des Inter ligues U16 qui va se dérouler en Guadeloupe les 2 et 3 novembre 2018. Les Dix (10) meilleurs joueurs guyanais de notre ligue participeront à cette compétition. Tous les frais sont pris en charge par la F.F.F. Il en profite pour informer les membres du comité directeur de la venue en Guyane du Conseiller Technique National, **Nicolas BOURDIN**, du 11 au 19 novembre 2018.

### 11. Validation de la mise en place d'une sélection espoir

Après échanges de points de vue et discussions,  
**LE COMITE DIRECTEUR**,  
*A l'unanimité des membres présents*,  
**DECIDE** de valider la mise en place d'une sélection espoir.

### 12. Validation des calendriers U6/U7 et U8/U9

Après échanges de points de vue et discussions,  
**LE COMITE DIRECTEUR**,  
*A l'unanimité des membres présents*,  
**DECIDE** de valider les calendriers U6/U7 et U8/U9 à raison d'un plateau par mois. Le plateau final est programmé pour le 8 juin 2019.

### 13. Coût de la formation des cadres

**LE COMITE DIRECTEUR**,  
*A l'unanimité des membres présents*,  
**DECIDE** de fixer le prix de la formation à 60 euros pour un Certificat de Formateur de Football.

**Richard MONTGENIE** informe les membres du comité directeur de la mise en place du dispositif FFF pour inciter à la formation des cadres techniques :

pour les modules de formation U6/U7 à U15+ animatrice fédérale, chaque licencié bénéficie de deux (2) bons de formations de 25 euros pour chaque module de 16h effectué durant la saison 2018-2019.

#### **14. Traitement des questions en rapport du calendrier féminin**

**VU** le désistement SCK et du CS AWALA-YALIMAPO,

Le championnat féminin se déroule en deux poules :

- la poule Centre composée de 7 équipes et
- la poule Ouest composée de 6 équipes.

#### **15. Demande d'exonération des frais de mutation pour les joueurs de l'Olympique de Cayenne**

**VU** le courrier de l'Olympique de Cayenne en date du 30 avril 2018 faisant une demande d'exonération des frais de mutation,

**VU** les justificatifs fournis (attestation d'hébergement) par l'Olympique de Cayenne à la date du 17 septembre 2018,

**CONFORMEMENT** aux dispositions de l'article 33 des Règlements Sportifs Généraux de notre ligue concernant les demandes d'exonération des frais de mutation des jeunes,

#### **LE COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de donner une suite favorable à la requête de l'Olympique de Cayenne pour les jeunes joueurs suivants :

- ABDUL HAMID Joao U16/U17
- AUGUSTE Erwan U14/U15
- EMIGRE Oliver U16/U17
- ISMEUS Dyclan U14/U15
- PLAISIR Obney U18/U19
- SAINT-CYR Gary U18/U19
- TRAN-VAN-NHO Trystan U14/U15
- ODANG Wilson U14/U15 (*sous réserve de faire parvenir le justificatif de changement de domiciliation*)

#### **16. Demande d'exonération des frais de mutation pour les joueurs de l'ASC Geldar de Kourou**

**VU** que l'ASC Geldar de Kourou n'a pas transmis les justificatifs de changement de domiciliation,

#### **LE COMITE DIRECTEUR,**

**DECIDE** de surseoir à ce point de l'ordre du jour.

#### **17. Questions diverses**

- Demande d'aide de l'UNAF pour l'organisation du tournoi de l'UNAF les 3 et 4 novembre 2018  
Le Comité DIRECTEUR est dans l'attente d'informations complémentaires.

- Alain MIDJT, chef de délégation de la sélection de Guyane revient sur le match GUYANE- SAINT VINCENT & GRENADILLES qui s'est déroulé le jeudi 11 octobre 2018 au stade Dr Edmard Lama. Il déplore les manquements au niveau de l'organisation qui peuvent engendrer de fortes pénalités pour la ligue au niveau de la CONCACAF :
  - pas de connexion WIFI dans le stade,
  - panneau d'affichage en panne,
  - pelouse du terrain de football brûlé car non arrosé,
  - des journalistes qui doivent rester derrière les buts, dans un emplacement qui leur est dédié.

Il demande qu'un comité d'organisation se mette en place et commence à travailler pour le match du 20 novembre prochain, GUYANE-GUYANA.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 22h15.

Le Secrétaire Général

Le Président

**A. NELSON**

**M.BAFAU**

